

Elector PSP

Version 1.0

Date de révision 11/10/2008

Date d'impression 11/10/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : Elector PSP

Numéro de la Substance : 000004278260

Nom commun : Elector PSP

Société : Elanco Santé Animale
Division de Eli Lilly and Company
2001 West Main St
Greenfield, IN 46140

Téléphone : 1-800-428-4441

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : CHEMTREC +1-800-424-9300 (Outside U.S. 1-703-527-3887)

Code article : AH0495

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

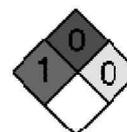
Résumé des mesures d'urgence

Code d'étiquetage pour le laboratoire Lilly

Santé: 1

Feu: 0

Réactivité: 0



Risques primaires: le Foie, les Reins, la Moelle Osseuse

Résumé des risques (Attention): Peut provoquer des conséquences hépatiques. Peut provoquer des conséquences rénales. Peut provoquer des conséquences médullaires.

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Informations supplémentaires : L'exposition à de petites quantités de produit au cours d'une manipulation normale est peu susceptible d'entraîner des effets nocifs. Des études expérimentales chez l'animal ont fait état des effets suivants: Effets hépatiques. Effets rénaux. Modifications de la moëlle épinière. (spinosad)

Electer PSP

Version 1.0

Date de révision 11/10/2008

Date d'impression 11/10/2008

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration [%]
Spinosad	168316-95-8	N; R50/53	44.2
Spinosyn A	131929-60-7	N; R50/53	
Spinosyn D	131929-63-0	N; R50/53	
Propylene Glycol	57-55-6		
Inert Ingredients	NA		

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

NA = Non applicable, non attribué ou non disponible.

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
- Ingestion : Si la victime est consciente, lui donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Point d'éclair : > 93 °C
- Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible
- Moyen d'extinction approprié : Eau Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Halons.
- Risque inhabituel d'incendie et d'explosion. : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Méthodes de nettoyage : Porter un équipement de protection, y compris une protection pour les yeux, pour éviter l'exposition (voir Section 8 les précautions spécifiques pour la manipulation). Utiliser une matière absorbante/adsorbante pour solidifier les liquides. Les déversements importants dus à des accidents de la circulation, etc., doivent être

Electrol PSP

Version 1.0

Date de révision 11/10/2008

Date d'impression 11/10/2008

Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible Hydrosolubilité : soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Décomposition thermique : Stable dans des conditions normales.

Réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (rat) > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 (rat) > 5 mg/l

Toxicité aiguë par pénétration cutanée: DL50 (lapin) > 2,000 mg/kg

Irritation de la peau

• Spinosad: lapin, Aucune irritation

Irritation des yeux

• Spinosad: lapin, irritation légère

Sensibilisation

• Spinosad: cochon d'Inde, N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité par administration répétée

• Spinosad: Chez les animaux, il a été démontré qu'il provoquait une vacuolisation des cellules hépatiques, rénales et des tissus osseux, ainsi que des changements dans la biochimie sanguine et sérique. Les doses produisant ces effets étaient bien supérieures à toute dose à laquelle on pourrait s'attendre suite à une exposition d'utilisation.

Carcinogénicité

• Spinosad: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
• Propylene Glycol: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

• Spinosad: Les tests sur animaux montrent des effets sur la reproduction uniquement aux doses engendrant une toxicité significative sur la population parente.

Mutagénicité

• Spinosad: Résultats d'essais sur la toxicité génétique (in vitro et in vivo): Négatif.

Electer PSP

Version 1.0

Date de révision 11/10/2008

Date d'impression 11/10/2008

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson

- Spinosad CL50 / 96 h / Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 5.94 mg/l
CL50 / 96 h / Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) : 30 mg/l

Toxicité pour les algues

- Spinosad CE50 / Pseudokirchneriella subcapitata: >105.5 ppm
CE50 / Navicula sp.: 0.107 mg/l

Toxicité pour les daphnies

- Spinosad CE50 / 48 h / Daphnia magna: 92.7 mg/l

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : En accord avec les réglementations locales et nationales. Entreposer et mettre au rebus de façon à éviter toute contamination de l'eau, des produits d'alimentation ou des aliments pour animaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

UN Numéro : 3082
Description des marchandises : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Spinosad)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9

Autres informations : Marchandise non dangereuse selon l' IMO/IMDG, ICAO/IATA

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE 1999/45/CE

Symbole(s) : N Dangereux pour l'environnement
Phrase(s) R : R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Electrol PSP

Version 1.0

Date de révision 11/10/2008

Date d'impression 11/10/2008

État actuel de notification EINECS	: liste négative
État actuel de notification TSCA	: liste négative
État actuel de notification AICS	: liste négative
État actuel de notification DSL	: liste négative
État actuel de notification ENCS (JP)	: liste négative
État actuel de notification KECI (KR)	: liste négative
État actuel de notification PICCS (PH)	: liste négative
État actuel de notification INV (CN)	: liste négative

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations

À la date d'émission, nous fournissons les informations disponibles concernant la manipulation de cette matière au poste de travail. Toutes les informations ci-incluses sont données de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont exactes. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ N'A PAS POUR OBJET DE CRÉER UNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT (Y COMPRIS CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER). En cas d'incident en relation avec cette matière, la présente fiche de données de sécurité ne doit pas remplacer un entretien avec des personnes ayant les compétences nécessaires. Cette fiche de données de sécurité ne doit pas non plus remplacer la documentation sur le produit jointe au produit fini.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:

Elanco Santé Animale
317-276-2000
1-800-428-4441